

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 194

présenté par
M. Vuibert

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 193 par la phrase suivante :

« De la même manière, les passerelles, en entrée et en sortie, avec le monde économique seront également recherchées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à encourager les passerelles de recrutement entre le secteur public et le monde économique afin de diversifier les profils intégrant le Ministère de l'Intérieur mais également de permettre aux agents du ministère de l'Intérieur de faire profiter de leurs compétences dans le secteur privé.

Le policier et le gendarme ont des rôles importants auprès de la population pour faire en sorte de respecter la loi et de gérer toutes sortes de conflits. Pourtant, leur quotidien reste quand même sous tension et peut amener certains d'entre eux à vouloir se reconvertir. Or les voies qui les y amènent sont encore trop lourdes et peuvent en rebuter plus d'un. CPF, bilan de compétences ou bien VAE, autant de termes qui peuvent freiner une personne dans sa démarche de reconversion professionnelle.